



SC-15/CONF.227/11  
Paris, le 27 mars 2015  
Original anglais

**Conseil international de coordination  
du Programme sur l'Homme et la biosphère (MAB)**  
Vingt-septième session

**Siège de l'UNESCO, Paris, salle XII (Bâtiment Fontenoy)**  
8-12 juin 2015

Point 12 de l'ordre du jour provisoire

**BOURSE MICHEL BATISSE POUR LA GESTION DES RÉSERVES DE BIOSPHERE**

1. Conformément à la décision du Bureau du CIC du MAB (25-29 juin 2005) sur l'établissement d'un programme en mémoire de M. Michel Batisse, le Secrétariat a envoyé une lettre circulaire (n° 3, du 17 octobre 2014, ci-jointe) et a reçu 4 études de cas recevables avant le 30 novembre 2014.
2. Le Secrétariat a reçu au total six dossiers provenant de six pays. Seuls 4 d'entre eux répondaient aux critères d'examen (liste des critères jointe au présent document).
3. À sa 28<sup>e</sup> session, tenue au Siège de l'UNESCO du 2 au 5 février 2015, les membres du Comité consultatif international sur les réserves de biosphère ont recommandé de décerner la Bourse Michel Batisse 2015 à M. Bandi Namkhai (Mongolie) pour son étude de cas sur la Réserve de biosphère de Hustain Nuruu, qui a reçu le plus grand nombre de points (83).
4. Les membres du Bureau du Conseil du MAB ont appuyé la recommandation du Comité consultatif.
5. M. Bandi Namkhai (Mongolie), Directeur de la Réserve de biosphère de Hustain Nuruu, est donc le lauréat de la Bourse Michel Batisse 2015 pour son étude de cas intitulée « La Réserve de biosphère de Hustain Nuruu en Mongolie ». Le Secrétariat prend actuellement les dispositions voulues pour que le lauréat soit présent lors de la 27<sup>e</sup> session du Conseil du MAB afin qu'il puisse présenter son étude de cas et recevoir sa bourse, qui lui sera remise par le Président du CIC-MAB.



United Nations  
Educational, Scientific and  
Cultural Organization

Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

Organización  
de las Naciones Unidas  
para la Educación,  
la Ciencia y la Cultura

Организация  
Объединенных Наций по  
вопросам образования,  
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة  
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、  
科学及文化组织



Division des sciences écologiques et de la terre  
Programme sur l'Homme et la biosphère (MAB)

Comités nationaux et points focaux du MAB  
Commissions nationales pour l'UNESCO  
Délégations permanentes auprès de l'UNESCO  
Bureaux régionaux de l'UNESCO

17 OCT 2014

Réf. : LC/MAB/2014/03

Objet : **Appel à candidature Bourse Michel Batisse 2015 en matière de gestion de réserve de biosphère**

Madame, Monsieur,

Je vous invite cordialement à soumettre une étude de cas de votre pays pour la Bourse Michel Batisse en matière de gestion de réserve de biosphère **avant le 30 novembre 2014**, selon le format figurant en Annexe 1 de cette circulaire.

Veillez avoir l'amabilité d'envoyer votre étude de cas par e-mail ([mab@unesco.org](mailto:mab@unesco.org)) en utilisant ledit format.

En vous remerciant du soutien que vous apportez au Programme du MAB et au Réseau mondial de Réserves de biosphère, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Har Qunli

Directeur, Division des sciences écologiques et de la terre  
Secrétaire, Programme sur l'Homme et la biosphère (MAB)

PJ : Formulaire de candidature 2015

## **Critères de sélection des lauréats de la Bourse Michel Batisse**

- Bourse pour réalisation (travail achevé et résultats démontrés) et non pas une application pour des propositions d'actions futures à mener ;
- Sujet/question spécifique aux réserves de biosphère et non pas à des « simples » aires protégées « traditionnelles » ;
- Projet se concentrant sur des questions en matière de gestion de réserve de biosphère (comme l'indique le nom de la bourse) et non « purement » sur la recherche scientifique ;
- Projet/actions complexes intégrant les trois fonctions d'une réserve de biosphère ;
- Approche innovante contribuant au plus ample développement du concept de réserve de biosphère ;
- Résultats tangibles/mesurables dans la promotion du concept de réserve de biosphère ;
- Projets de démonstration/exemples de « meilleures pratiques » ;
- Potentiel d'application des solutions et des recommandations dans d'autres réserves de biosphère ;
- Les candidatures des membres du Comité consultatif sur les réserves de biosphère ne sont pas recevables.